

Violences conjugales : de nouvelles solutions d'hébergement pour les victimes à Marseille

Deux centres d'accueil des victimes de violences conjugales ont été inaugurés à Marseille lors de la journée internationale des droits des femmes. Un début de solution pour lutter contre la pénurie de places d'hébergement en cas de danger.

Publié le 09/03/2021 à 17h17 • Mis à jour le 10/03/2021 à 08h58



L'auberge Bonneveine à Marseille (8e) pourra accueillir des femmes victimes de violences ou vivant dans une situation de précarité • © Ville de Marseille/Twitter

"Avec la hausse des demandes d'hébergement, on a parfois 30 dossiers pré-triés pour une seule place disponible", regrette Sophie Pioro, directrice de l'association SOS Femmes 13. Comme de nombreuses organisations, elle alerte depuis

plusieurs années sur le faible nombre de places d'hébergement d'urgence pour les victimes de violences conjugales et leurs enfants.

Mettre ces femmes en sécurité constitue une priorité absolue : au cours de l'année 2020, 90 d'entre elles ont été tuées par leur compagnon ou ex-conjoint. Mais ce volet de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles requiert d'importants financements, que certaines associations peinent à récolter pour compléter la participation de l'État.

"On commence à travailler avec les HLM, l'État, les collectivités, mais c'est un peu un parcours du combattant", reconnaît Sophie Piore, dont l'association dispose de 70 places d'hébergement dans les Bouches-du-Rhône. Ces partenariats noués entre acteurs institutionnels et associatifs devraient toutefois permettre de faire émerger des solutions dans le département, comme c'est le cas avec les deux centres inaugurés lundi 8 mars.

Des projets expérimentaux à Marseille

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, la préfecture et le département ont dévoilé ce lundi un nouveau lieu d'accueil baptisé "l'îlot". Créé à partir de conteneurs maritimes recyclés, ce centre dont l'adresse restera confidentielle pourra accueillir simultanément une cinquantaine de personnes.

Le 8 mars, le maire de Marseille Benoît Payan et sept associations ont également inauguré un centre d'hébergement pour les femmes en situation de précarité ou victimes de violences. Il s'agit d'une ancienne auberge de jeunesse située à Bonneveine (8e), qui pourra accueillir une soixantaine de femmes.

La ville devrait également mettre à disposition des appartements scolaires de fonction, à proximité des écoles, pour l'hébergement d'urgence des victimes. *"Il y a une belle dynamique qui s'installe à Marseille",* salue Sophie Piore, qui réclame toutefois des solutions plus durables pour ces femmes.

Une accélération avec le confinement

Il y a peu d'options, en effet, pour accueillir sur le long terme les victimes et leurs enfants. Ces familles étant logées dans des hôtels ou déplacées entre plusieurs centres, difficile pour elles d'envisager de retrouver une autonomie financière et des perspectives professionnelles.

Pour éviter aux femmes et à leurs enfants de devoir quitter leur domicile et de se retrouver dans cette situation précaire, certaines associations plaident donc plutôt en faveur de l'éloignement des auteurs de violences conjugales.

Au printemps dernier, le [confinement a agi comme un catalyseur pour les violences conjugales et intra-familiales](#). Elles ont augmenté de 9% en 2020, et la plateforme de signalement en ligne des violences sexuelles et sexistes du gouvernement a enregistré une hausse de 60% des appels lors du second confinement.

Face à cette situation d'urgence, l'éloignement du domicile a dû être accéléré pour les femmes victimes de violences. À Marseille, une cinquantaine d'entre elles ont ainsi trouvé refuge au sein du [centre de formation de la Commanderie à Marseille](#), mobilisé pour les accueillir lors de l'interruption de la saison.

À l'issue du Grenelle contre les violences conjugales en 2019, la création de 1000 places d'hébergement avait été annoncée par le gouvernement, avec 250 d'entre elles consacrées à l'hébergement d'urgence. En septembre dernier, le Premier ministre Jean Castex s'était ensuite engagé à créer 1000 places supplémentaires.

"Pour héberger et accompagner les victimes, en particulier dans des structures spécialisées, il manque au minimum 32 millions d'euros au budget de l'État pour 2021", regrette cependant la Fondation des femmes dans son [rapport](#) intitulé "Où est l'argent pour protéger les femmes victimes de violences ?".